

Problème	Solution
Objets à utilisation unique, suremballage, emballage difficilement ou non recyclable, etc.	Appliquer le principe de producteur-payeur (Responsabilité élargie des producteurs) afin de stimuler l'investissement dans l'éco-conception des produits.
Il y a très peu d'incitatifs pour le recyclage en entreprise.	Implanter des incitatifs financiers pour réduire la quantité de matières recyclables envoyées à la collecte de déchets ultimes.
Des matériaux à haute valeur énergétique se retrouvent à l'enfouissement.	Faciliter la valorisation énergétique des matériaux dans les entreprises (ex. hose en caoutchouc).
Énormément de matières organiques se retrouvent à l'enfouissement.	Instaurer le compostage obligatoire dans les ICI.
Il y a très peu de recyclage du verre au Québec.	Consigner les contenants en verre (ex. bouteilles de vin). Encourager l'utilisation de verre recyclé de couleurs mélangées
Les palettes de bois utilisées pour le transport des marchandises sont difficilement réutilisables ou recyclable	Encourager les initiatives d'économie circulaire pour le transport des marchandises (palettes en acier, etc.)

Andréane Laberge